



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD – PAS-DE-CALAIS



**Journée de concertation inter-régionale
(Haute-Normandie, Nord Pas-de-Calais, Picardie)
sur le plan national d'adaptation au changement climatique**

1^{er} octobre 2010 - Nouveau Siècle, à Lille

Synthèse des échanges et débats

Lille, octobre 2010

Déroulement de la journée

9 h 30 : accueil

10 h : Propos introductifs par Michel Pascal, directeur de la DREAL Nord-Pas-de-Calais, représentant M. Jean-Michel Bérard, Préfet de la région Nord-Pas-de-Calais

Vidéo de présentation de la démarche (Durée : 4 min)



10 h 15 : Le concept d'adaptation et le processus plan national d'adaptation

10 h 45 : « Zoom » sur la submersion marine

11 h : « Zoom » sur l'agriculture face au changement climatique

11 h 20 : présentation d'une synthèse des recommandations du groupe de travail national sur eau, biodiversité, santé, risques naturels

11 h 40 : présentation d'une synthèse des recommandations du groupe de travail national sur agriculture, forêt, énergie, tourisme, infrastructure, cadre bâti

12 h : présentation d'une synthèse des recommandations du groupe de travail national sur gouvernance, connaissance, éducation, financement

12 h 30 : repas



14 h : 3 ateliers d'échanges et de débats visant à recueillir l'avis sur les recommandations formulées au niveau national et d'éventuelles nouvelles propositions de mesures d'adaptation pour le futur PNACC

n°1 : eau, biodiversité, santé, risques naturels

n°2 : agriculture, forêt, énergie, tourisme, infrastructure, cadre bâti

n°3 : gouvernance, connaissance, éducation, financement

15 h 45 : Pause

16 h 30 : Restitution des principaux avis émis et clôture de la journée par Monsieur Jean-Michel Bérard, Préfet de la région Nord-Pas-de-Calais



Sommaire

<i>Sommaire</i>	4
<i>Avant-propos</i>	5
<i>Synthèse de l'atelier 1 : thèmes transversaux (biodiversité, eau, risques naturels, santé)</i>	6
1. Biodiversité.	6
2. Eau.....	7
3. Risques naturels	7
4. Santé.....	8
<i>Synthèse de l'atelier 2 : thèmes sectoriels (agriculture, forêt, énergie, infrastructure, tourisme, cadre bâti)</i>	10
1. Agriculture.....	10
2. Forêt	10
3.Énergie	10
4. Infrastructures de transport	11
5. Tourisme	11
6. Urbanisme et cadre bâti.....	11
<i>Synthèse de l'atelier 3 : les moyens (financement, gouvernance, connaissance, éducation, recherche)</i>	12
1. Financement.....	12
2. Gouvernance.....	12
3. Information/éducation	12
4. Recherche.....	13

Avant-propos

Les changements climatiques sont déjà perceptibles et leurs effets commencent à impacter des territoires, populations, activités. L'adaptation à ces changements est un enjeu majeur qui appelle une mobilisation nationale. La loi de programmation relative à la mise en oeuvre du Grenelle de l'environnement (loi 2009-967 du 3 août 2009) prévoit, dans son article 42, qu'un plan national d'adaptation pour les différents secteurs d'activité devra être préparé pour 2011.

Le 8 décembre 2009, Chantal JOUANNO, secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie, avait lancé la concertation pour l'élaboration du plan national d'adaptation aux changements climatiques sur le modèle du Grenelle Environnement.

Trois groupes de travail présidés par Michel HAVARD, député du Rhône, Jean JOUZEL, climatologue et membre du GIEC, et Martial SADDIER, député de Haute Savoie, ont ainsi œuvré et conclu la première étape de cette concertation par la remise d'un rapport proposant plus de 200 recommandations sur des sujets aussi divers que la lutte contre les inondations et l'adaptation des zones littorales, l'évolution des forêts, la question de l'eau, la préservation de la biodiversité, l'adaptation de l'économie...

Au-delà des recommandations spécifiques, les groupes de travail ont également souligné que la politique d'adaptation doit davantage passer par l'intégration de l'adaptation dans les politiques actuelles plutôt que par la création d'une politique spécifique, cloisonnée du reste des politiques publiques. Cette politique devra être construite à l'échelle nationale et déclinée à l'échelle territoriale afin de proposer des solutions adaptées aux contextes locaux.

Sur la base de ces recommandations une journée de consultation de l'interrégion Haute Normandie, Nord Pas-de-Calais et Picardie a été organisée. Cette journée s'est déroulée en 2 temps :

- une matinée a permis de présenter la problématique du changement climatique et les principes de l'adaptation ;
- une après-midi a permis de discuter des propositions de chacun des trois groupes nationaux et de recueillir différents avis.

Une centaine de participants se sont mobilisés. Aucune contribution écrite complémentaire n'est parvenue aux organisateurs à l'issue de la journée via le document type qui avait été proposé aux invités.

Le présent document vise ainsi à

- réaliser une synthèse des échanges oraux
- identifier les propositions de modifications des recommandations nationales
- identifier les propositions de nouvelles recommandations

Synthèse de l'atelier 1 : thèmes transversaux (biodiversité, eau, risques naturels, santé)

Les participants à cet atelier ont abordé les quatre thèmes du groupe de travail national « thèmes transversaux ».

1. Biodiversité.

De manière générale, sont soulignés par les participants :

- le manque de cohérence financière des politiques publiques pour la biodiversité : **le montant des aides publiques octroyées doit être cohérent avec les enjeux environnementaux** (notamment dans la PAC).
- la rareté des experts en **taxinomie** et en **océanographie**. La **formation de jeunes étudiants dans ces filières doit être encouragée** en leur offrant des perspectives d'emploi et de parcours professionnels valorisants, aussi bien dans la recherche qu'au sein du monde économique et de ses acteurs.
- la nécessité de **mettre en réseau les experts et les chercheurs des universités**.

Recommandation n°4 « mettre en place au niveau national des réseaux de suivis cohérents et inter opérables »

Les participants réagissent sur la participation du public. **Les réseaux d'observation doivent être confiés à des professionnels formés et compétents**, pas à des volontaires amateurs non formés. Les réseaux devraient se focaliser sur les espèces à affinités boréales.

Recommandation n°11 « mettre en place une stratégie nationale des espèces envahissantes »

La réglementation sur les espèces envahissantes doit être complétée, notamment sur la vente de certaines espèces qui posent problème. Des investissements importants sont réalisés pour lutter contre les espèces envahissantes alors que certaines de ces dernières continuent à être vendues chez les pépiniéristes, dans les jardinerie...

Recommandations n°13 « faire prendre en compte la biodiversité en lien avec le changement climatique dans les études d'impact et les documents de planification des ressources naturelles » et 14 « faire prendre en compte la biodiversité dans les documents d'urbanisme et constituer un fonds national pour financer des inventaires communaux de la biodiversité »

La qualité des états initiaux des études d'impact doit être améliorée. Généralement insatisfaisants, ces états initiaux conditionnent fortement les conclusions des études. La réalisation de ces états initiaux par le maître d'ouvrage en est la cause essentielle. Les services de l'Etat devraient être en charge des états initiaux qui seraient remboursés par le maître d'ouvrage via un système à définir.

2. Eau

Sur les conséquences du changement climatique sur la mer

Les mesures pour la mer ne sont pas présentes dans les documents d'étape actuels du « Plan Adaptation Climat ». Elles seront énoncées dans le compte-rendu du Grenelle de la mer. Toutefois, les participants à l'atelier conviennent que les micropolluants amenés par les pollutions anthropiques nuisent dans les estuaires, sur les nourriceries, sur le littoral et en pleine mer et que cette situation risque de s'aggraver sous l'effet des variations accentuées par le changement climatique d'événements pluviométriques. **Les profils de vulnérabilité pour les eaux de baignade et pour la conchyliculture doivent intégrer les problématiques de changement climatique.**

Recommandation n°18 « encourager et coordonner la recherche sur les impacts du changement climatique sur la ressource en eau »

L'existence d'un grave problème de **connaissance des prélèvements des eaux** a été soulignée. De même que l'importance de pouvoir comparer ces prélèvements par rapport aux fluctuations des nappes. Un problème de collecte de données, essentielle à la connaissance de la problématique, est particulièrement pointé.

Les incidences du réchauffement climatique sur les précipitations seront différentes en été et en hiver. Pour les eaux souterraines ce sont les précipitations d'hiver qui importent alors que les précipitations d'été ont des répercussions sur l'étiage des cours d'eau. Il importe donc de **bien segmenter la connaissance.**

Groupe de recommandations « préserver la ressource en eau quantitativement et qualitativement, y compris par le recours à des techniques alternatives » et en particulier sur la recommandation n°24 « diminuer les pressions sur la ressource en ayant recours à la réutilisation des eaux usées »

L'**absence de préconisations sur la santé liée à la qualité de l'eau est soulevée.** La réutilisation des eaux usées peut en particulier apporter une solution au problème de la moindre disponibilité de ressources en eau, mais peut poser problème sans une mise en garde adaptée des conditions sanitaires de réutilisation... toutefois cela n'est pas spécifiquement lié à l'effet du changement climatique.

3. Risques naturels

Les participants abordent la problématique de la **valorisation du retour d'expérience sur les difficultés liées à la gestion des risques suite aux dernières catastrophes naturelles.** Ce nécessaire retour d'expériences n'est pas jugé suffisamment explicitement indiqué (seulement dans la recommandation n°43 peu détaillée) dans les recommandations sur les risques naturels du document présenté.

Recommandation n°29 « concernant l'évaluation de l'aléa de référence, développer la connaissance sur l'adaptation des méthodes et des outils de l'analyse dite fréquentielle en contexte non stationnaire »

Dans le secteur des Wateringues, par exemple, l'analyse doit aussi combiner les conditions de marée et l'aléa technologique.

Recommandation n°35 « développer l'observation à long terme (et la collecte des données) de la zone littorale et des impacts de l'élévation du niveau de la mer, des tempêtes et des cyclones et produire et mettre à disposition des données topographiques précises pour les zones basses en particulier »

En ce qui concerne l'élévation du niveau de la mer, ne pas oublier les **difficultés liées aux basses mers et aux mortes eaux** qui peuvent poser dans certains secteurs (les Wateringues par exemple) plus de problème que les marées hautes.

Recommandation n°37 « développer la cartographie des zones exposées à un aléa et veiller à son actualisation régulière au vu des connaissances disponibles »

Si le souci d'avoir une approche cohérente à l'échelle nationale est louable, il faudra aussi prendre en compte les spécificités du terrain et les particularités locales.

Recommandation n°51 « pour accentuer la sensibilisation, renforcer le lien entre la politique de prévention des risques naturels et le système d'assurance »

Cette recommandation est jugée très intéressante même s'il est difficile de dessiner une frontière optimale et efficace entre ce qui est du ressort de la responsabilité individuelle et ce qui est du ressort de la solidarité nationale

Recommandations liées à la protection contre les risques naturels (en particulier les recommandations n°53 et 56)

Les participants estiment que les réflexions sur la protection, sur l'ingénierie de la protection ne sont pas assez développées. Il faudrait suivre et, si possible, **quantifier l'efficacité des politiques de protection des populations.**

Recommandation n°49 « pour l'aléa ruissellement, renforcer la politique actuelle en mettant en œuvre des mesures telles que la limitation de l'imperméabilisation du sol, l'infiltration ou le stockage temporaire »

Un phénomène systématiquement sous-estimé est évoqué, celui du **tassement des sols en profondeur lié aux engins agricoles** (tracteurs) qui entraîne des coefficients de ruissellements importants.

Recommandation n°55 « préserver les zones naturelles d'expansion des crues et permettre la libre divagation des cours d'eau, notamment dans le cadre d'une solidarité villes/campagnes »

La recommandation est intéressante sur le thème des risques naturels mais aussi sur celui de la biodiversité. Il est également proposé de la compléter en recommandant la **préservation de l'ouverture des estuaires**, la limitation de l'occupation de ces derniers, la **réouverture des « petits » fleuves côtiers** et l'entretien de cette ouverture, la libre expansion de la mer à l'intérieur des terres dans les zones encore inoccupées.

4. Santé

Recommandation n°65 « surveiller des proliférations algales servant de portage à des agents pathogènes transmis par la consommation de coquillages et/ou de poissons »

L'**intitulé de la recommandation doit être vérifié et amélioré** car il semble être un raccourci dangereux par rapport aux enjeux économiques. Les proliférations algales sont un indicateur de perturbation du milieu due à des activités anthropiques situées en amont, et qui peut se traduire par la multiplication de pathogènes se développant dans les coquillages et parfois dans les poissons rendant ces produits impropres à la consommation humaine.

Recommandation n°70 « évaluer les risques, en terme de sécurité sanitaire des aliments, lors d'événements extrêmes, en associant les consommateurs et leurs représentants »

Il faudrait **ajouter la problématique de la sécurité sanitaire de l'eau**.

Sur la recommandation n°76 « mettre en place des recommandations pour limiter les risques sanitaires de la pêche et de l'aquaculture liés à la dégradation des eaux superficielles »

L'**intitulé doit être revu** et la fiche vérifiée, la rédaction actuelle pouvant être sujette à une mauvaise interprétation. La fiche doit suivre et expliquer la **chaîne de causalité réelle** : d'abord une dégradation des eaux superficielles, avec des causes anthropiques, puis un écoulement vers l'aval, abstention et fixation dans la chaîne trophique et ensuite présence dans des produits de la mer. Par le biais d'analyses, on vérifie s'il y a un problème de risque sanitaire est avéré.

Recommandation n°81 « mobiliser et sensibiliser le grand public et mettre en place des formations initiales et continues des professionnels de santé »

Compléter la fiche en associant les sociétés savantes ayant beaucoup de poids parmi les professionnels du monde médical.

Synthèse de l'atelier 2 : thèmes sectoriels (agriculture, forêt, énergie, infrastructure, tourisme, cadre bâti)

Les participants à cet atelier ont abordé les différents sujets du groupe de travail national « thèmes sectoriels ».

1. Agriculture

Sur la perte de terres agricoles

Une des conséquences du réchauffement climatique sur l'agriculture est absente et doit compléter le document « plan adaptation climat » actuel : **celle de la perte de terres agricoles en cas de submersion marine**. Les conséquences de la hausse du niveau de la mer ont été abordées sous l'angle des risques naturels, mais pas sous l'angle de la **perte de patrimoine, de foncier agricole** en particulier.

Sur la sensibilisation de la profession agricole

Quelques initiatives de **sensibilisation de la profession agricole** aux effets du changement climatique ont été lancées localement, mais l'effort est à **poursuivre et à amplifier** et mériterait d'être inscrit dans le plan national d'adaptation au changement climatique.

Sur le lien avec la PAC

La politique agricole s'inscrit essentiellement au niveau européen dans le cadre de la PAC. Or cette dernière n'est à aucun moment citée dans les documents. Quels liens ont été faits entre, d'une part l'adaptation au changement climatique du secteur agricole et, d'autre part la PAC et ses aides ? **La réforme de la PAC intégrera-t-elle la problématique du changement climatique ?**

2. Forêt

Recommandation n°99 « adapter la gestion à l'évolution de la productivité forestière »

Le directeur de l'ONF Nord Pas-de-Calais exprime la position de l'ONF sur le sujet de l'adaptation de la forêt face au changement climatique en particulier pour faire face au manque d'eau et aux événements tempétueux, tout en préservant la biodiversité :

- **favoriser des peuplements plus clairs, moins denses**
- **favoriser les régénérations naturelles et le mélange des essences**

D'après lui, on retrouve ces éléments dans la recommandation n°99 mais de manière peu explicite.

3. Énergie

Le groupe de travail souligne :

- que la problématique de la partie « énergie » du document semble porter principalement sur les pics de consommation et leur gestion,
- que **le stockage de l'énergie est insuffisamment exploré,**
- que le **mix énergétique doit être favorisé au niveau local,**
- que le **recours aux réseaux intelligents**, pour la gestion des pointes en particulier, n'est pas suffisamment développé,

- que l'**industrie nucléaire n'est pas citée** et ses spécificités (déchets radioactifs en particulier) ne font l'objet d'aucune recommandation d'adaptation particulière.

4. Infrastructures de transport

Une partie des commentaires du groupe de travail traduit un étonnement de ne pas retrouver dans les recommandations une réflexion plus large sur les besoins à venir en transport, sur l'organisation de nos déplacements, notamment les déplacements liés au travail (quelle recommandation sur le télétravail), sur les manières de produire et de consommer, sur la logistique et les pôles de stockage.

Le groupe de travail s'interroge également sur la prise en compte du changement climatique, de l'adaptation à ses effets en particulier, **dans les futurs grands équipements de transport** (Canal Seine – Nord par exemple), et **dans les infrastructures logistiques** (plateformes de stockage...).

5. Tourisme

Pas de commentaires particuliers.

6. Urbanisme et cadre bâti

Recommandation n°133 « prendre en compte les effets du changement climatique dans les documents d'urbanisme »

La question de la prise en compte effective des effets du changement climatique dans les documents d'urbanisme est soulevée. Les SCOT et les PLU intégreront le sujet du changement climatique via les mesures et orientations des plans climat énergie territoriaux. Quelques participants s'interrogent sur l'efficacité de cet assemblage de réflexions et de documents : cohérence territoriale des périmètres de PCET et de SCOT et/ou de PLU ? Quid du changement climatique dans les SCOT et PLU en cours sans PCET de référence ? Quelle responsabilisation des SCOT et des PLU sur le sujet du changement climatique en reportant la réflexion dans les PCET ?

Il y a besoin d'une référence nationale pour prendre en compte le changement climatique dans les SCOT et les PLU.

Sur les îlots de chaleur en particulier, les SCOT peuvent se saisir du sujet dans leurs études sans attendre un PCET à venir. Des expériences existent déjà, elles doivent être généralisées afin de combiner la densification urbaine, une des réponses au changement climatique, et **la prévention de la création d'îlots de chaleur urbains.**

Synthèse de l'atelier 3 : les moyens (financement, gouvernance, connaissance, éducation, recherche)

Les participants à cet atelier ont abordé les recommandations sur le financement, la gouvernance, la connaissance, l'éducation et la recherche.

1. Financement

Recommandations n°139 « intégrer l'adaptation au changement climatique dans les critères d'éligibilité des investissements à des financements publics et privés, afin d'exclure les projets « mal-adaptés » » et n°165 « intégrer des critères d'éco-préférence, puis d'éco-conditionnalité dans les systèmes d'aides et de financements publics »

Ces recommandations sont **particulièrement soutenues** par les participants.

2. Gouvernance

Les propositions et commentaires issus de l'atelier sont les suivants :

- au sein des entreprises, les comités d'entreprise et les CHSCT devraient s'emparer de la compétence « développement durable et adaptation au changement climatique ».
- **les CESER, les conseils de développement d'agglomérations ou de pays doivent être associés à la réflexion sur l'adaptation au changement climatique,**
- le volet social du développement durable n'est pas apparent dans les recommandations du document « plan adaptation climat » présenté ; rien en particulier sur la précarité énergétique,

Recommandation n°153 « mettre en place progressivement une évaluation environnementale et sociale/sociétale pour les entreprises »

Cette recommandation est **soutenue** par les participants.

3. Information/éducation

La diffusion des connaissances et l'accès à l'information doivent être facilités et améliorés. La transparence, la disponibilité et **la gratuité des informations doivent être recherchées**, voire garanties.

Le groupe de travail insiste sur la nécessité de **toucher l'ensemble de la population** au sujet du réchauffement climatique, notamment **les populations les plus vulnérables**. Dans cette perspective, doivent être développés des outils spécifiques et appropriés à tous les types de « public », notamment les plus fragiles ou les personnes en situation précaire ou d'exclusion : enfants, retraités, gens du voyage, sans domicile fixe, étrangers ne parlant pas français...

La création d'un forum permanent pour favoriser l'information et la participation publique à l'appropriation des connaissances est recommandée par les participants.

Il convient de s'assurer que l'adaptation au changement climatique est bien intégrée aux modules d'enseignement sur l'éducation au développement durable de l'Éducation Nationale.

Recommandations n°175 « inclure un module développement durable et adaptation au changement dans les formations post-bac » et n°180 « proposer des formations sur l'adaptation au changement climatique aux élus et aux agents des collectivités et des services de l'état »

Ces recommandations sont **confortées** par les réflexions de l'atelier.

4. Recherche

Les participants ont fortement insisté sur la nécessité de **prendre en compte dans les programmes de recherche la composante socio-économique et de veiller à des représentations pluridisciplinaires dans les équipes scientifiques**. Les programmes doivent être innovants et déboucher sur des actions concrètes et opérationnelles.

Une nouvelle recommandation doit être ajoutée pour lancer un **programme de recherche sur les moyens de diminuer les inégalités sociales face au changement climatique**.

Recommandation n°185 « développer les modèles socio-économiques à moyen et long terme »

Cette recommandation est **fortement soutenue** par les participants.

Recommandation n°202 « mettre en place des expérimentations locales de l'adaptation sur des territoires volontaires »

Cette recommandation, intéressante, doit être complétée pour pouvoir concerner des expérimentations sur des **populations spécifiques** et pas seulement sur des territoires spécifiques.

Recommandation n°188 « créer une fondation pour la recherche à l'adaptation en lien avec le volet climat de l'alliance ALLENI et sur le modèle de la fondation pour la recherche sur la biodiversité »

Cette recommandation doit être complétée en soulignant que les **sciences sociales** doivent être prises en compte dans cette fondation.

Recommandation n°190 « revoir les modalités d'évaluation des chercheurs et des recherches pour encourager et valoriser la pluridisciplinarité »

Cette recommandation peut être complétée par l'incitation à utiliser des **outils de collaboration** favorisant cette pluridisciplinarité.